

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert a, dès Son arrivée à Paris, fait à l'Académie des Sciences une communication qui a été écoutée avec le plus vif intérêt, au sujet de l'hélicoptère qui — ainsi que nous l'avons rapporté dans un précédent numéro — a été expérimenté le 28 avril dernier au Musée Océanographique devant Son Altesse Sérénissime et en présence de M. Camille Blanc, président du Conseil d'administration de la Société des Bains de Mer.

Cet hélicoptère, breveté, a été imaginé par M. Maurice Léger, ingénieur des Arts et Manufactures, ingénieur conseil de S. A. S. le Prince.

L'appareil expérimenté est, on le sait, une réduction en demi-grandeur de celui qui doit enlever une personne. Il comporte deux hélices coaxiales tournant en sens inverse et prenant leurs réactions rotatives l'une sur l'autre. La marche horizontale est obtenue en inclinant vers l'avant l'axe commun des hélices. La charnière du gouvernail est oblique, ce qui permet d'orienter l'appareil aussi bien pendant la montée ou la descente que pendant la marche.

Les hélices, construites en tôle d'aluminium contreventées, mesurent 6^m25 de diamètre et 1^m75 de largeur. Elles offrent une rigidité parfaite. Chacune d'elles pèse 21 kilos.

L'appareil était actionné au moyen d'une dynamo placée en dehors de l'appareil; du lest en plomb remplaçait le poids d'un moteur de 7,5 chevaux et celui d'un homme à l'échelle de l'appareil.

Le poids total enlevé était de 110 kilos; il a été soulevé à chaque expérience par une force de 6 chevaux.

Les essais ont été renouvelés un grand nombre de fois, et toujours avec succès, devant de nombreuses personnes et notabilités de la Principauté.

On voit donc par cette expérience que les hélicoptères sont, en l'état actuel de l'industrie, capables de donner une solution parfaite du problème de la navigation aérienne.

Il y a lieu d'espérer que bientôt un hélicoptère de ce modèle fonctionnera libre dans l'air.

S. A. S. le Prince Héritaire a obtenu, à l'Exposition canine de Paris, le 1^{er} prix (médaille d'or) pour son chien braque allemand Yok et le 2^e prix (médaille d'argent) pour son chien dalmatien Athos.

On annonce que la nouvelle œuvre lyrique dont le maître Camille Saint-Saëns a promis à S. A. S. le Prince la primeur, pour la scène de Monte Carlo, aura pour titre *l'Ancêtre*, et que le livret, en 2 actes et 3 tableaux, est écrit par M. Augé de Lassus. Après avoir été créé ici l'hiver prochain, le nouvel opéra sera donné à l'Opéra-Comique de Paris.

Comme nous l'avions annoncé, la réunion générale annuelle des membres du Comité de bienfaisance de la Colonie française a eu lieu mardi dernier dans la salle de répétitions de la *Lyre Monégasque*. M. Léon Dhommée, consul de France, qui présidait cette réunion, a prononcé une fort éloquente allocution au cours de laquelle il a fait l'éloge du but charitable du Comité et s'est félicité hautement de sa prospérité. En terminant cette allocution très applaudie, le distingué représentant du Gouvernement français a proposé d'adresser deux télégrammes de sympathie et de reconnaissance à M. Paul Gillibert, ancien président du Comité, et à M. Louis André, ancien consul de France à Monaco. D'unanimes acclamations ont accueilli cette proposition. On a ensuite approuvé les intéressants rapports financiers de l'année 1904-1905 dont lecture a été donnée par M. Georges Fillhard, trésorier sortant, et par M. Dalbouse, commissaire des comptes. Sur la proposition de ce dernier, des félicitations ont été votées au Bureau sortant.

Ont été élus Commissaires vérificateurs des comptes pour le prochain exercice : MM. Georges Fillhard, Séneron et Masson. Puis M. le consul Dhommée, ayant installé le nouveau Bureau, a levé la séance.

Les membres de l'Association amicale des anciens Elèves des Ecoles chrétiennes célébreront, le dimanche 28 mai courant, sous la présidence de S. G. M^{gr} du Cured, évêque de Monaco, la fête de Saint Jean-Baptiste de la Salle, patron de l'Association. Voici l'ordre du jour de cette confraternelle cérémonie :

Le matin à 8 heures trois quarts : Réception des Associés à l'Ecole de la place de la Visitation.

A 9 heures : Assemblée générale : rapport du Secrétaire; rapport du Trésorier; élection des Membres du Comité.

A 9 heures trois quarts : Départ pour la Cathédrale.

A 10 heures : Grand'Messe en musique.

A 11 heures et demie : Banquet dans le préau de de l'Ecole.

(La cotisation est fixée à 3 francs. La liste sera définitivement close le jeudi soir 25 mai).

Le soir à 4 heures : Séance récréative au Collège de la Visitation.

Les parents des associés sont invités à y assister.

NOTA. — On trouvera des cartes pour le banquet aux adresses ci-après :

A Monaco : à l'Etablissement des Frères et à la pharmacie Botta, rue du Milieu;

A la Condamine : chez M. Laurent Brun, 13, rue Grimaldi;

A Monte Carlo : à l'Ecole des Frères et chez M. Louis Grinda, boulevard des Moulins (villa Hélène).

Les membres de la Société Philharmonique ont, comme chaque année, donné une sérénade samedi dernier, jour de la Saint-Emile, devant la demeure de leur cher et dévoué président, M. Emile de Loth, dont c'était la fête et auquel une très belle gerbe de fleurs a été offerte.

Une affluence nombreuse de population s'était groupée autour du domicile du sympathique

président qui, en termes émus, a exprimé sa gratitude pour la cordiale et flatteuse manifestation dont il était l'objet.

La Société musicale la *Lyre Monégasque* organise pour le dimanche 11 juin prochain une sortie à Contes, à laquelle sont invités à titre gracieux les membres honoraires de la Société. Le voyage s'accomplira entièrement en tramway.

Voici le programme de cette sortie qui promet d'être des plus attrayantes et qui comprendra plus de cent excursionnistes :

Départ de Monaco, place d'Armes, à 7 heures précises du matin;

Arrivée à Contes vers 9 h. 30;

Exécution de la *Marseillaise* devant la Mairie; vermouth d'honneur, place de l'Eglise;

Banquet à midi au lieu dit plan des Châtaigniers, par les soins de l'hôtel Terminus;

Concert par la *Philharmonique Contoise* et la *Lyre Monégasque*, place de l'Eglise; sauterie au plan des Châtaigniers;

Dîner à 7 heures;

Départ de Contes pour Monaco à 9 h. 30.

Les membres honoraires sont priés de faire parvenir leur adhésion au Secrétaire de la Société avant le 5 juin prochain. Tout sociétaire pourra faire inscrire une ou plusieurs personnes étrangères à la Société moyennant une cotisation individuelle de 12 francs.

Une touchante cérémonie, l'Ordination d'un nouveau prêtre de nationalité monégasque, M. l'abbé Levame, avait réuni dimanche dernier une affluence d'élite à la Cathédrale de Monaco. S. G. M^{gr} du Cured a présidé cette cérémonie à laquelle assistaient S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Maire de Monaco et beaucoup de notabilités locales, ainsi que tous les parents et nombreux amis que compte dans la Principauté la famille du nouvel ecclésiastique.

Le 7 mai 1905 est décédé, à Gand, le Marquis André de la Riva-Aguéro, né à Lima (Pérou) le 8 juin 1837.

Il était le fils cadet du Grand-Maréchal Don José de la Riva Aguéro, Marquis de Monte-Alegre d'Aulestia, ancien Président du Pérou, l'un des hommes les plus remarquables que l'Amérique espagnole ait vu naître, et de S. A. S. Madame la Princesse Caroline-Arnoldine-Irène de Loos-Corswarem, sœur aînée du Duc de Loos-Corswarem, chef de cette Maison autrefois souveraine.

Le Marquis André de la Riva-Aguéro a servi pendant quelques années dans la diplomatie péruvienne et représenté en Belgique, à diverses reprises, la République du Pérou. Après la révolution de 1865 qui renversa le gouvernement légal de ce pays, il rentra dans la vie privée.

A l'époque du Concile du Vatican, le Saint-Père voulant lui donner une marque de sa haute estime, le nomma Camérier secret de cape et d'épée.

En 1875, S. A. S. le Prince Charles III de Monaco

le nomma Son premier Chambellan et, à ce titre, il fut chargé de plusieurs missions, notamment à Rome, lors des noces d'or épiscopales de Sa Sainteté Pie IX, et à La Haye, aux funérailles de Sa Majesté la Reine Sophie des Pays-Bas.

En 1878, il épousa à Gand la fille du Comte Joseph de Hemptinne. Ce mariage fut béni par M^r Vanutelli, Archevêque de Nicée, alors Nonce apostolique à Bruxelles, assisté de M^r Van den Bergh, Prêlat romain, et de M^r Rinaldini, Auditeur de la Nonciature.

Parmi plusieurs ordres, le Marquis de la Riva possédait la Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et la Croix d'Officier de Saint-Charles.

CONSULAT DE PORTUGAL

AVIS

En conformité de l'article 28 du règlement consulaire, aucun acte ne sera passé par la Chancellerie consulaire, en faveur d'un sujet portugais quelconque, résidant dans le district consulaire, qui n'aura pas été dûment immatriculé.

Les sujets portugais qui ne se seront pas fait inscrire au registre, pendant les six premiers mois de la fixation de leur résidence dans le district consulaire, payeront, en sus des droits de chancellerie fixés par le tarif, la taxe supplémentaire de 25 % pour tout acte consulaire auxquels ils sont intéressés. Cette surtaxe continuera à leur être applicable pendant les six mois qui suivront l'immatriculation.

Le beau steam-yacht *Velléda*, appartenant à M. le duc Decazes, est venu, à la suite de la course Alger-Toulon, au cours de laquelle il a dû fuir devant la bourrasque, passer vingt-quatre heures, samedi dernier, dans le port de Monaco.

Le Tribunal Supérieur a prononcé, dans ses audiences des 16 et 19 mai 1905, les condamnations suivantes :

Cresp, Thomas, né à Cette (Hérault), âgé de 17 ans, sans profession, demeurant à Beausoleil, 48 heures de prison pour mendicité ;

Maestri, Decenzio, né à Pavullo (Italie) le 6 décembre 1844, journalier, demeurant à Beausoleil, 6 jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

A l'occasion de la fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour, délivrés à partir du 30 mai, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 juin 1905.

SUR LE LITTORAL

En son appartement de la rue Longchamps, est décédée, jeudi dernier, la princesse Elisabeth Esperowna Ouroussoff, née Troubetzkoy, qui avait atteint sa quatre-vingtième année.

La princesse appartenait à la plus haute aristocratie russe ; on appréciait, dans la société, son esprit toujours vif et son caractère resté jeune malgré l'âge.

Un service funèbre à la mémoire de la princesse défunte a été célébré hier à midi, à la maison mortuaire, rue Longchamps, 11.

La date des obsèques est fixée à jeudi.

Le comte Rohozinski et sa famille sont partis, en automobile, pour visiter l'Ouest de la France et se rendront ensuite en leur domaine de Pologne, à Monasteristche.

L'assemblée générale des membres de l'« Artistique » a renouvelé, comme suit, le bureau :

Président, M. Louis Gassin ; vice-présidents, MM. D^r Gruz, E. de Bary ; secrétaire général, M. Edouard

Scoffier ; secrétaire adjoint, M. A. Woisard ; trésorier, M. D. Bottone ; trésorier adjoint, M. Albert Martiny.

Commission administrative : MM. Paul Padovani, D^r Schmidt, Jean Régis, Jules Lacan, D^r A. Rumpel-mayer, Marcel Broch, Pierre Gautier.

Le Comité des fêtes, vient d'adopter, pour la grande Redoute de 1906, les couleurs rubis et azur, en tons dégradés.

Chaque costume comportera l'une ou l'autre des deux couleurs, — les deux nuances ne devant pas être mélangées — et pourra être relevé par des garnitures ou des paillettes or ou argent.

Un ancien magistrat très connu et fort estimé, M. Lepeyre, qui après avoir pris sa retraite de conseiller à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, s'était retiré avec sa famille à Nice, vient de succomber à l'âge de 78 ans aux suites d'une longue maladie. Ses obsèques ont été célébrées samedi soir à 4 heures à l'église Notre Dame d'où le cercueil a été transporté à la gare, l'inhumation devant avoir lieu à Marseille. En cette triste circonstance, de nombreux témoignages de condoléance ont été adressés à la veuve du regretté défunt et à ses deux filles mariées au commandant Chaligne et au capitaine Chauvet.

Lettre de Paris

Paris, 21 mai 1905.

Une touchante manifestation a marqué la dernière séance de l'Académie française : on a discrètement fêté les noces d'argent d'un des « immortels » les plus respectés et les plus vénérables, M. Edmond Rousse. C'est une cérémonie assez peu commune, sous la Coupole, que celle des noces d'argent. En effet, on n'arrive généralement pas à l'Académie dans sa première jeunesse et les rares immortels qui ont l'heur d'y pouvoir siéger pendant vingt-cinq années consécutives ne sont pas précisément de petits garçons.

Avant M. Rousse, cinq seulement de nos immortels — actuellement en vie — purent voir célébrer leur vingt-cinquième anniversaire académique : M. Emile Ollivier, élu en 1870 ; M. Alfred Mézières, élu en 1874 ; M. Gaston Boissier, élu en 1876 ; M. Victorien Sardou, élu en 1877 ; M. le duc d'Audiffret-Pasquier, élu en 1878. Mais ces cinq immortels, plus anciens sous la Coupole que M. Rousse, sont pourtant ses cadets vis-à-vis de l'état civil.

Né le 17 mai 1817, M. Edmond Rousse est, en effet, le doyen d'âge de l'Académie française. Il est même le doyen des cinq Académies de l'Institut de France.

Avant d'atteindre ses noces d'argent académiques, M. Rousse avait déjà pu, du reste, célébrer ses noces d'or, puisque, il y a plusieurs années, le barreau parisien fêtait le cinquantième anniversaire de son inscription au tableau. Marie seul et Berryer, jusqu'alors, avaient obtenu cet honneur. Il y eut, pour la circonstance, gala, toasts, banquets, députations de toutes sortes. Renan lui-même se risqua à passer le pont des Arts, pour dire au héros de la journée ce que, dans un autre jour fameux de sa vie, le duc d'Aumale lui avait dit déjà :

— L'Académie a voulu honorer en vous l'art de bien dire et le courage de bien faire.

Car, M. Rousse ne fut pas seulement un avocat émérite, un orateur de premier ordre. Il se montra, à plusieurs reprises, un héros de courage civique pendant l'année terrible de la guerre franco-allemande.

Maintenant, ce vieillard, toujours jeune, jouit d'un repos bien gagné. Souvent, on le voit aller à l'Institut, souriant à tous ceux qui l'abordent, toujours aimable et bienveillant. Ses intimes vantent le charme de sa conversation et de ses souvenirs. C'est un des hommes qui incarnent le mieux le sentiment de l'honneur. Toute sa vie a été de probité et de bonté.

Son cabinet d'études est meublé simplement, avec quelque chose de cette sérénité, de cette inaltérable réserve qui semble émaner de sa propre personne. Quelques rayons surchargés de grands in-folio, quelques objets d'art presque dissimulés dans des latitudes extrêmes, un grand bureau, enfin, couvert de papiers d'affaires, et c'est tout. Ses seules distractions sont la musique, — car M. Edmond Rousse en est fort amateur, — et aussi, et surtout, les causeries animées de ses réceptions qui, dans son salon sobrement décoré de vieilles tapisseries, réunissent chaque semaine, avec une simplicité cordiale, toutes les illustrations du barreau et de l'Institut.

Pour en revenir à la manifestation dont il a été l'objet ces jours-ci, M. Edmond Rousse, toujours modeste et ennemi du bruit, avait exigé qu'elle restât confinée strictement dans les milieux académiques. Ses noces d'argent

n'ont donc été marquées que par l'ovation discrète, mais chaleureuse et vraiment sincère, de ses collègues, au cours de la dernière séance de l'Académie.

* * *

C'est la grande saison des fêtes de charité... On se hâte, avant les vacances, de remplir les escarcelles qui alimenteront les bonnes œuvres. Et l'on joint l'attrait du plaisir aux préoccupations de la bienfaisance.

Cet heureux esprit de prévoyance et de solidarité pénètre de plus en plus, non seulement dans les milieux populaires, mais encore dans les groupements les plus choisis, dans les sphères les plus élevées du monde des lettres ou des arts.

Quant au monde des écoles, il y a longtemps déjà qu'il s'est organisé pour mettre en pratique les préceptes de la mutualité. Tous nos grands établissements d'enseignement ont, aujourd'hui, leurs caisses de secours, leurs associations amicales, etc.

Et c'est précisément au profit d'une œuvre de ce genre — l'Association amicale des Anciennes Elèves du Lycée Fénelon — qu'on donnait, dimanche dernier, une brillante kermesse, dans les jardins et les salons du ministère de l'Instruction publique.

On annonce une autre belle fête de bienfaisance qui ne saurait manquer d'avoir un particulier éclat artistique et mondain : c'est celle qui aura lieu mardi prochain 30 mai dans la belle propriété du célèbre peintre Chartran, 38, boulevard Victor-Hugo à Neuilly. Cette fête sera donnée au profit de la Société de l'Enseignement Moderne, fondée il y a 20 ans par M. Bellan, le distingué syndic du Conseil municipal, société essentiellement philanthropique qui ne compte pas moins de onze cents cours gratuits dans Paris.

La fête organisée en leur somptueuse demeure par M. et M^{me} Chartran comprendra une artistique garden-party avec théâtre en plein air et un superbe concert dans le grand atelier du maître de maison. Le Tout Paris mondain y assistera au grand complet.

* * *

L'Odéon — cette succursale officielle de la Comédie Française — vient de donner une fort intéressante nouveauté dramatique avec *la Variation*, comédie en 4 actes de M. Pierre Soulaïne.

Qu'est-ce que la variation ?... C'est le pas que les premières danseuses dansent seules dans un ballet. L'héroïne de M. Pierre Soulaïne, coryphée de l'Opéra, quitte ses compagnes, sacrifie une liaison ancienne, pour vivre avec un brave garçon sans fortune avec lequel elle ne tarde pas à se marier. Elle se condamne ainsi à une existence de privations. Puis, quand on n'a pas d'argent, on a beau s'aimer, les orages s'accroissent et finissent par éclater. Germaine Caplain quitte André Gérard et est bien sur le point de reprendre son ancien métier et même son ancien amant. La variation est-elle terminée ?... Non, car il suffit à André Gérard de reparaitre, de lui rappeler son amour, de lui crier ce qu'éprouve son cœur meurtri pour que la pauvre petite femme retombe dans ses bras. La pièce, très intéressante et très touchante parfois, s'arrête là sans dénouement.

Le succès a été vif et mérité. Il est non seulement dû au talent de l'auteur, mais à l'interprétation de M^{lle} Blanche Toutain, qui donne à Germaine Caplain un cachet tout personnel. M^{lle} Carlier joue le rôle d'une danseuse évaporée à la surface quoique très pratique dans le fond ; elle a beaucoup plu. Nos compliments à M^{lles} Taillade et J. Froment. Du côté des hommes, MM. Séverin, Janvier, Lizer, Darras, ne méritent que des éloges.

En même temps que *la Variation*, il y avait sur l'affiche une jolie comédie en un acte, *l'Agrafe*, de MM. Grenet-Dancourt et Jean Destrem. C'est une idée originale que celle de ces deux amants qu'une agrafe retient dans les bras l'un de l'autre bien inopportunistement. Cette œuvre de deux hommes d'esprit a tout à fait réussi. Elle est également jouée avec verve par MM. Coste, Darras, Violet, M^{mes} Marçilly et Derives.

L. S.

LETTRES ET ARTS

Une Election à l'Académie des Beaux-Arts.

— L'Académie a procédé avant-hier à l'élection d'un membre titulaire, dans la section de sculpture, en remplacement de M. Eugène Guillaume, décédé. Les candidats étaient au nombre de huit. Le nombre des votants s'élevait à trente-trois. La majorité comportait en conséquence dix-sept suffrages. Après trois tours de scrutin, M. Allar, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, a été déclaré élu.

Le nouvel académicien est né à Toulon en 1845. Fils

d'un ouvrier de l'arsenal, on peut dire de lui qu'il est, dans l'acception rigoureuse du terme, un fils de ses œuvres. D'abord apprenti imprimeur, il alla, après avoir suivi les cours du soir de l'école de dessin de sa ville natale, faire à Marseille ses premières études de sculpture, puis vint à Paris où il fut l'élève de Dantan, de Guillaume et de Cavalier. En 1889, il obtenait le grand prix de Rome.

On lui doit *Hécube et Polydore*, bas relief en plâtre ; *Enfants des Abruzzes*, statue en bronze, 1873 ; *Sainte-Cécile*, buste en marbre, 1874 ; *la Tentation*, groupe en marbre ; *l'Eloquence*, statue en pierre, pour l'église de Sorbonne, 1878 ; *Jeanne d'Arc à Domremy*, statue en plâtre, 1884 ; *l'Université Moderne*, statue en plâtre pour la nouvelle Sorbonne, etc., etc., qui lui ont valu de nombreuses récompenses aux expositions hors des Salons.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Civilisation et Pathologie. — Un chirurgien anglais, M. Asbuthnot Lane, a émis quelques opinions intéressantes sur les effets nuisibles de la civilisation à l'égard de la santé de l'homme. Il y a tout d'abord une détérioration marquée du physique. Dans nos communautés surpeuplées, une première influence néfaste s'exerce : entassés les uns sur les autres, dans des conditions hygiéniques défectueuses souvent (il y a 32,000 maisons insalubres sur 80,000 à Paris), les humains sont arrêtés dans leur développement ; la race est détériorée au point de vue de sa stature, de sa vigueur et de sa santé ; et la progéniture qui naît dans le milieu défectueux où les parents sont contraints de vivre est plus détériorée encore. Dès les premiers jours, l'enfance se trouve dans des conditions anormales et nuisibles. Elle n'est point alimentée comme elle le devrait être : d'où les troubles digestifs si fréquents à cette période de la vie, la mortalité si considérable, et, chez ceux qui survivent, tant de conséquences durables d'une nutrition imparfaite.

Une de ces conséquences les plus manifestes est l'abaissement de la résistance vitale, l'abaissement de la résistance aux ennemis du dehors et aux troubles d'origine interne. L'abdomen de l'enfant qui ne reçoit pas l'alimentation dont il a besoin se distend : l'intestin et son contenu pressent surtout sur les régions de moindre résistance, d'où tant de cas d'hydrocèle et de hernie. La distension de l'abdomen a son contre-coup aussi sur la cavité thoracique : l'air ne pénètre plus aussi librement dans celle-ci : il en résulte une diminution dans l'aération du sang qui ne fait qu'aggraver les troubles des fonctions digestive et nutritive.

Absorbant des aliments qu'il ne digère pas ou qu'il digère avec peine, l'enfant souffre d'une autre manière ; les matières alimentaires circulent lentement dans le tube digestif ; elles y font un séjour prolongé, et il y a cause de graves altérations.

M. Asbuthnot Lane est, comme M. Metchnikoff, d'avis que l'intestin constitue une des plus importantes sources de nos maux. Si sa thèse est exacte, c'est au chirurgien qu'il appartiendra, peut-être un jour, de corriger les méfaits de la civilisation, et de venir en aide à l'humanité par l'extirpation judicieuse d'une partie importante du tube digestif.

Les dépêches photographiées. — Les expériences faites il y a quelques mois entre Paris et Lyon, celles faites entre Paris et Londres avec l'appareil télégraphique inventé par MM. Pollak et Virag ont donné d'excellents résultats.

Cet appareil est une application très curieuse de la photographie à la télégraphie. Le courant électrique, transmis sur les fils télégraphiques, actionne à l'arrivée deux miroirs : le point lumineux qui résulte de leur jeu se déplace devant un papier sensible où s'enregistrent ainsi les caractères mêmes de la dépêche envoyée. C'est donc, en réalité un rayon lumineux qui suit le télégramme.

D'autre part, n'importe quel dactylographe peut perforer les dépêches ; n'importe qui, après une expérience d'une demi-heure, peut les transmettre ou les recevoir. Il y a trois appareils, qui, tous trois, tiennent facilement

sur le coin d'une table et peuvent être montés en moins d'une heure.

Cet appareil permettra de transmettre environ quarante mille mots à l'heure.

A bientôt la réception de nos dépêches photographiées.

La houille blanche dans la Haute-Italie. — L'utilisation de l'énergie hydraulique progresse de jour en jour dans la Haute-Italie : une usine mise récemment en service à Turbigio fournit 7,500 chevaux à Legnano, Saronno, Gallarate et Vallarese ; une autre, à Zogno, répand 8,000 chevaux dans la vallée de la Brembana ; à Trezzo d'Adda une usine sera prochainement ouverte qui distribuera 2,400 chevaux à Bergame et Monza. La Société Conti construit aux environs de Milan, à Viganò, une installation de 7,500 chevaux. Après l'achèvement de l'ensemble de ce programme, la région de Milan disposera de plus de 60,000 chevaux fournis par l'énergie hydraulique ; la prospérité de l'industrie lombarde en recevra un nouvel essor, car chaque cheval fourni par l'énergie hydraulique représente une économie annuelle d'une centaine de francs de charbon que l'Italie devrait d'autre façon importer des pays riches en houille noire.

Les soleils. — De récentes recherches de M. J.-E. Gore ont montré que la masse de α Centaure est 882 fois plus grande que celle du soleil, que celle d'Antarès est 100 fois plus grande encore ; que la masse de Rigel est environ 20,000 fois celle du soleil. Arcturus est 1,200 fois plus brillant que notre soleil : si ce dernier était rejeté à la même distance de nous qu'Arcturus, il faudrait pour l'apercevoir, une très bonne lunette. Canopus, la plus grosse étoile connue jusqu'ici, vaut environ 1 million de fois notre soleil : l'orbite de la Terre, vue à la distance où Canopus est de nous, serait marquée par un cheveu placé à une dizaine de kilomètres de l'œil de l'observateur.

A côté de cela, il existe des étoiles, qui, comme le satellite d'Aldébaran, sont à peine plus grosse que Jupiter, de sorte que si notre soleil est plus petit que beaucoup d'étoiles, il en surpasse un grand nombre à son tour, et notre monde solaire arrive encore en rang assez honorable dans l'Univers.

VARIÉTÉ

Mélange sur l'Art Français

Tel est le titre d'un ouvrage dans lequel notre érudit confrère, M. Henry Lapauze, a réuni des études très remarquables sur *l'Œuvre de Ingres et de La Tour*, sur *l'Art de la Dentelle*, sur *l'Organisation des Musées*, sur *l'Académie de France à Rome*. Cette dernière offre un intérêt particulier en ce moment. M. Henry Lapauze connaît mieux que personne cette grande maison ; il en parle en critique d'art avisé et aussi en poète. Nous reproduisons cette page, fort juste et fort belle, qu'il lui a consacrée, et qui réfute éloquemment certaines critiques dirigées contre l'institution de la Villa Médicis :

LA VIE DU JEUNE ARTISTE A ROME

La liberté d'inspiration !... Elle est le but même et le résultat le plus sûr de notre Académie de Rome. Un jeune artiste que, le plus souvent, les difficultés de la vie harcèlent, que l'atmosphère d'une capitale fiévreuse grise plus ou moins, qui se trouve sollicité par les tapageuses parades des écoles éphémères, hanté par le souci du modernisme aigu, des frissons nouveaux, par tous les trompe-l'œil dont s'amuse et se lasse la mode chaque dix ans, est soustrait à ces troublantes influences. Il se trouve soudain transporté dans un milieu de beauté, mis en présence non plus de reflets aveuglants et transitoires, mais de ce que fixe d'éternel et d'à jamais émouvant le rêve humain. Il est délivré — pour une période qui semble, à sa jeunesse, si longue qu'il n'en appréhende pas la fin — de la terrible nécessité de gagner de l'argent et, par conséquent, d'épier, pour s'y soumettre, le goût du jour, toujours faux précisément parce qu'il ne dure qu'un jour, et ne correspond à aucune aspiration durable de l'âme. Cette tentation du bénéfice immédiat, piège le plus dangereux pour l'indépendance du génie, il ne peut même pas en être effleuré, puisque le règlement interdit aux pensionnaires tout travail rémunérateur.

Au lieu de fréquenter des ateliers où le « truc » et la « blague » sévissent plus souvent que n'y règne l'effort désintéressé, hautain et sincère, il jouit d'une camaraderie dont les causeries ignorent toute préoccupation mercantile. Parmi ces frères d'art dont il partage l'existence, il rencontre des adeptes des diverses expressions de l'idéal humain. Il entend discuter entre eux les peintres, les sculpteurs, les musiciens, les architectes, se pénétrer de l'harmonie générale des beaux-arts et mesure ce qu'ils s'empruntent mutuellement pour être complets. Son esprit ne peut, dans cette ville, centre de toutes les histoires, négliger l'enseignement de l'histoire ni se désintéresser des trésors dont elle alimente la pensée de l'artiste.

Si la solitude lui est nécessaire, où la trouvera-t-il plus recueillie et, en même temps, plus peuplée de souvenirs que dans les nobles retraites de la Villa Médicis, dans ce *boschetto* fameux, si frais en ses verdoyantes ténèbres, entr'ouvertes, çà et là, sur la fauve perspective de Rome, et dont le belvédère découvre la vue la plus saisissante du monde, encerclée par les monts de la Sabine et d'Albano ? ou encore, dans les jardins Farnèse, sur les flancs si riches de ruines du mont Palatin, quand la verdure des ifs et des cyprès s'assombrit au crépuscule, tandis que le soleil descend derrière le Capitole, que l'ombre envahit le Forum devenu désert et qu'au bout de cette vallée sublime, la crête du Colisée s'empourpre dans les rayons du soir ?

Et qu'on n'objecte pas ce que peuvent avoir d'oppressant, de tyrannique, pour une imagination timide, des spectacles d'une signification si ample, et où la mort, le passé, semblent parler d'une voix trop formidable, étouffant les douces rumeurs du présent et de la vie. Non, car ce qui chante le plus haut, dans ce solennel concert, ce sont les accents de la vie, et mieux que de la vie, — de la durée, de l'éternité. Lorsque Ingres, grand prix de Rome et quittant l'atelier de David, connut enfin cette Italie qui, d'avance, lui faisait battre le cœur, le premier cri jailli de ses lèvres fut cette exclamation célèbre :

— Comme ils m'ont trompé !...

Pourquoi ? Justement parce qu'il trouvait la palpitation de la vie sous des formes qu'on lui avait montrées inertes, vides de frémissante humanité, figées de convention. A travers David, il n'avait vu qu'une antiquité divorcée d'avec la nature, stylisant le type humain presque jusqu'à la parodie de l'humanité même, ou, du moins, devant entraîner à cet excès des disciples aveuglés. Aujourd'hui, face à face avec le génie antique, il en surprenait la source profonde, qui est la vie en mouvement, malgré le calme et la dignité des attitudes, et même sous le mystère flottant des draperies...

Voilà l'enseignement que nos grands prix de Rome vont chercher en Italie, en Sicile, en Grèce. Mais cet enseignement ne peut être fécond que là, dans l'atmosphère restituée de ces temps héroïques et dans les studieux loisirs d'une existence aussi sereine et exempte de soucis amoindrisants que pouvait l'être celle des jeunes artistes athéniens, qui sortaient des ateliers de leurs maîtres pour écouter une tragédie de Sophocle, un discours de Platon, ou pour contempler, sur le stade, les lignes animées des beaux corps dans l'exercice de leur force et de leur agilité. Henry LAPAUZE.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 21 Mai 1905

GÈNES, yacht à vap. <i>Calanthe</i> , amér., c. Horton,	sur lest.
CANNES, yacht à vap. <i>Velleda</i> , fr., c. Philippe,	—
CANNES, vapeur <i>Ville-de-Gabès</i> , fr., c. Gonin,	march. div.
CARDIFF, vapeur <i>Silurian</i> , angl., c. Lewis,	houille.
SAN REMO, remorqueur <i>Enrico</i> , ital., c. Giacobello,	deux chal.
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Figaro</i> , fr. c. Dhonoraty,	vin.
CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	sable.
— b. <i>Petit-Marc</i> , fr., c. Rival,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Regretto,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—

Départs du 14 au 21 Mai 1905

CANNES, yacht à vap. <i>Velleda</i> , fr., c. Philippe,	sur lest.
MARSEILLE, vapeur <i>Ville-de-Gabès</i> , fr., c. Gonin,	march. div.
CANNES, b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	sur lest.
— b. <i>Petit-Marc</i> , fr., c. Rival,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Regretto,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
BORDIGHERA, brick-goëlette <i>Rosalba</i> , ital., c. Allavena,	bois.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

PARQUET DE L'AVOCAT GÉNÉRAL
(Exécution de l'article 513 du Code de procédure pénale.)

Par une Ordonnance de mise en accusation, en date du 16 mai 1905, la Chambre du Conseil du Tribunal Supérieur a renvoyé devant le Tribunal criminel, pour y être jugé conformément à la loi, le nommé **BLUMENTHAL (Richard)**, né à Graz (Autriche) le 16 décembre 1860, fils de Henri et de Mathilde Wolf, ancien secrétaire à l'Hôtel de Londres, à Monte Carlo, en fuite, sous l'accusation d'avoir, à Monaco, en avril mil neuf cent quatre, en tous cas depuis moins de dix ans, détourné ou dissipé, au préjudice des propriétaires, possesseurs ou détenteurs, une somme d'environ vingt-neuf mille francs, qui ne lui avait été remise qu'à titre de dépôt, de mandat, à charge de la rendre ou de la représenter et d'en faire un usage ou un emploi déterminé;

Avec la circonstance que **Blumenthal** était homme de service à gages du sieur KAISER (Jean), directeur de l'Hôtel de Londres, au préjudice duquel l'abus de confiance ci-dessus spécifié a été commis;

Fait qui constitue le crime prévu et puni par l'article 406, § I et II du Code pénal.

Pour extrait conforme :
Au Parquet, le 22 mai 1905.
L'Avocat Général,
C. DE MONICAULT.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement du 23 mai courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de Monaco a déclaré la dame Madeleine RIGHETTI, épouse BREGANTE Emile, négociante en mercerie sur le marché de la Condamine, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour, 23 mai.

M. MAUREL, juge du siège, a été nommé commissaire, et M. CIOCCO, syndic provisoire.

Pour extrait conforme :
Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

Cabinet de M^e Suffren REYMOND, avocat
Villa de Millo, Monaco

VENTE D'IMMEUBLE
dépendant d'une succession vacante

Le mercredi quatorze juin prochain (mil neuf cent cinq), à dix heures du matin, pardevant M. le baron DE ROLLAND, président du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, commis à cet effet, au Palais de Justice à Monaco, en la salle d'audience du Tribunal Supérieur, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur d'un immeuble, situé à Monaco, lieu dit de l'Observatoire, circonscription de la Condamine, quartier de la Colle Supérieure, consistant en une maison d'habitation élevée de deux étages sur rez-de-chaussée, dénommée :

VILLA BOILLOT

ensemble le terrain sur lequel celle-ci repose d'une contenance de deux cent quatre mètres carrés cinq centimètres carrés environ.

Cet immeuble figure sur la matrice cadastrale de la Principauté de Monaco, section A, partie du numéro soixante onze pour une superficie de deux cent quatre mètres carrés environ. Il est borné au nord et à l'ouest par la propriété Plati, à l'est par la propriété Rigazzi, et au midi par des rochers inaccessibles.

Cette vente a lieu à la requête, poursuites et diligences du sieur Auguste Croco, commis-greffier près le Tribunal Supérieur de Monaco, demeurant à Monaco, agissant comme curateur à la succession vacante du sieur Cornu dit **CARLET**, en son vivant comptable à Monaco.

Ayant pour avocat M^e REYMOND, demeurant aussi à Monaco, rue de Millo, villa de Millo.

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par le Tribunal Supérieur dans son jugement en date du cinq mai mil neuf cent cinq, de..... **28,000 fr.**

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure Civile que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par l'avocat poursuivant soussigné à Monaco, le vingt-deux mai mil neuf cent cinq.

(Signé) Suffren REYMOND.

Enregistré à Monaco, le 22 mai 1905, folio 67 recto, case 5. — Reçu un franc.

(Signé) CASSEREAU.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, à Monaco.

AVIS

Suivant acte reçu par M^e EYMIN, notaire à Monaco, le premier décembre mil neuf cent quatre, réitéré par acte en date du vingt-deux mai courant, M. Amable-Amédée-Marius IMBERT et M^{me} Marie IMPERTI, son épouse, demeurant ensemble à Monaco, ont vendu à MM. Jean BERTIN et Attilio GRANDI, maîtres d'hôtel, demeurant ensemble à Nice, le fonds de café-restaurant, qu'ils exploitaient à Monaco, rue de Lorraine, n° 8, et connu sous le nom de *Café International*.

Faire opposition dans la huitaine, en l'étude de M^e EYMIN, notaire, à peine de forclusion.
Monaco, le 23 mai 1905.

Alex. EYMIN.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi 24 mai courant, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers coupons de drap, lainage, costumes pour homme, mouchoirs, bas, chemises, jupons, etc.
Au comptant, 5 p. % en sus des enchères.

Charles TOBON.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le mardi 30 Mai courant, à 2 heures du soir, dans un appartement situé au 2^e étage de la maison Trucchi, rue de la Source à Monte-Carlo, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers tels que : lits complets, armoires à glace, commodes, buffets, canapés, fauteuils, tables, glaces, chaises, pendules, rideaux, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN
DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs
Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.
Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. ^{USINE} A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. — Prix modérés.

TEINTURERIE
DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE
La C^o Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

LLOYD NÉERLANDAIS
la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

C^o d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :
J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

Imprimerie de Monaco — 1905